



Faits et chiffres 2010



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'énergie OFEN

Nos coordonnées

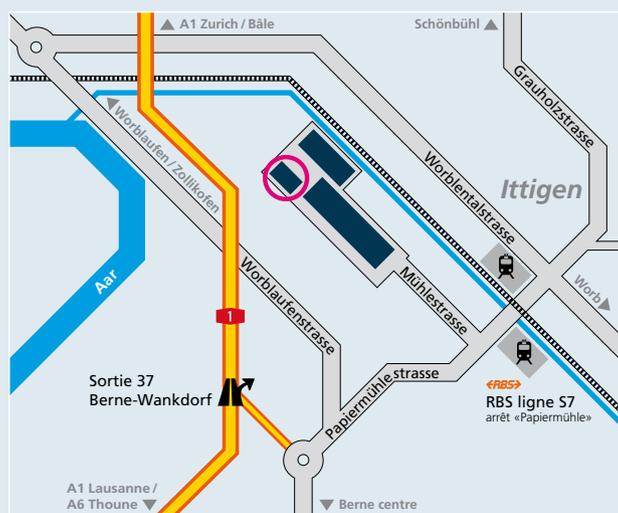
Adresse postale

Office fédéral de l'énergie OFEN, CH-3003 Berne
Tél. +41 31 322 56 11 · fax +41 31 323 25 00
contact@bfe.admin.ch · www.bfe.admin.ch

Adresse visiteurs

Office fédéral de l'énergie OFEN,
Mühlestrasse 4, CH-3063 Ittigen

Accès



Ligne RBS S7 (Worb) au départ de la gare de Berne
Arrêt «Papiermühle», puis env. 5 minutes à pied.

Par l'autoroute, prendre la sortie Berne-Wankdorf, puis
suivre «Ittigen». Des places de parking sont à la disposition
des visiteurs (merci de votre réservation).

Nos objectifs

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) est le centre de compétences du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) pour toutes les questions portant sur l'approvisionnement énergétique et l'utilisation de l'énergie.

L'OFEN:

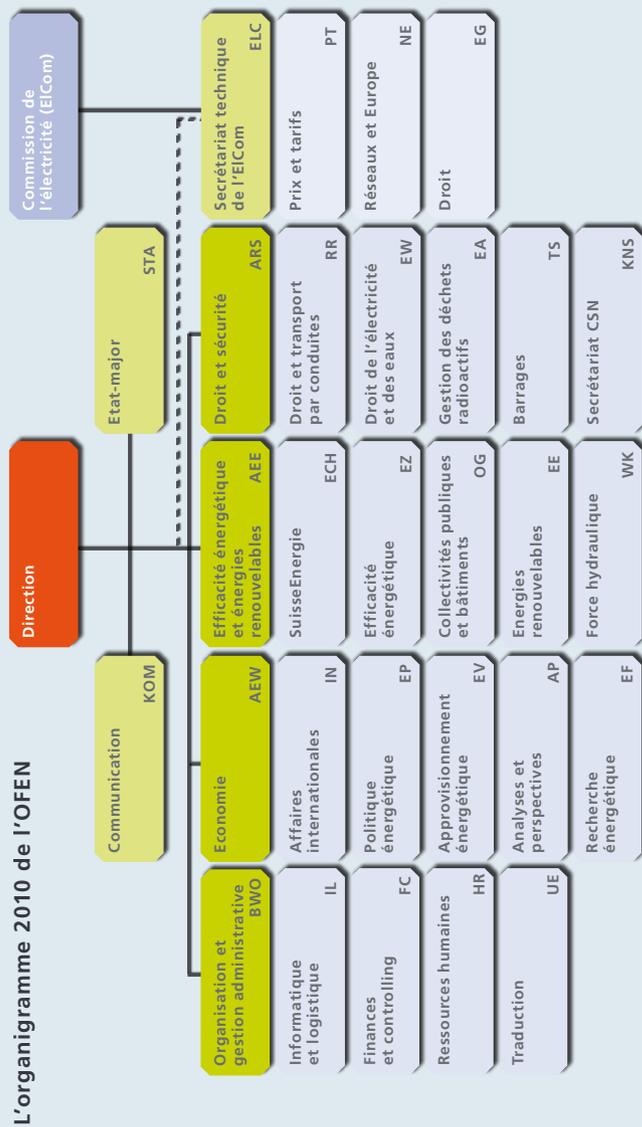
- crée les conditions nécessaires à un approvisionnement énergétique suffisant, stable, diversifié, économique et durable;
- assure des normes de sécurité élevées pour la production, le transport et l'utilisation de l'énergie;
- promeut une utilisation efficace de l'énergie, l'augmentation de la part des énergies renouvelables et la réduction des émissions de CO₂;
- encourage et coordonne la recherche nationale dans le domaine de l'énergie et soutient la création de nouveaux marchés favorisant l'approvisionnement et l'utilisation durables de l'énergie.

Notre structure

L'évolution exponentielle que connaît le monde de l'énergie dans ses dimensions politique, économique et technologique a pour corollaire un élargissement du champ d'action de l'OFEN. La sécurité de l'approvisionnement ainsi que le remplacement ou l'extension des infrastructures énergétiques existantes et le passage à des systèmes énergétiques durables et intelligents seront les axes prioritaires de ces prochaines années.

L'OFEN répond à ces défis par une structure organisationnelle allégée afin de continuer à travailler de manière efficace, au plus près des buts poursuivis.

En 2010, l'Office fédéral de l'énergie comprend quatre divisions et deux sections d'état-major (Communication et Etat-major). Le secrétariat technique de la Commission de l'électricité (ElCom) est rattaché administrativement à l'OFEN.



Nos domaines d'action

La division Economie (AEW) est l'interlocuteur central pour les questions relevant de la politique énergétique nationale et internationale. Elle définit les principes de notre politique énergétique, tâche qui comprend des analyses d'impact, l'établissement de statistiques et de perspectives énergétiques à long terme. La division est également en charge de l'élaboration et du développement des instruments de politique énergétique, de la définition des conditions-cadres pour les marchés électrique et gazier, et de la sécurité de l'approvisionnement à long terme. La division assure en outre la coordination de la politique énergétique helvétique dans le contexte international. Elle est également compétente pour toutes questions liées à la non-prolifération nucléaire. Elle représente les intérêts de la Suisse dans différents organes internationaux et dans des négociations tant bilatérales que multilatérales. Parmi ses autres domaines d'activités figurent la coordination de la recherche énergétique nationale, la mise en œuvre des programmes de recherche énergétique de la Confédération et le transfert technologique.

La division Efficacité énergétique et énergies renouvelables (AEE) est le centre de compétence pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, force hydraulique incluse. Elle coordonne la mise en œuvre et l'exécution de la législation dans ces domaines. Elle veille au développement des technologies et à la concrétisation des connaissances théoriques par ses activités dans le domaine de la formation et du perfectionnement professionnel. Une des tâches importantes d'AEE consiste à diriger et à coordonner les activités du programme de partenariat SuisseEnergie, par lequel l'OFEN contribue de manière importante à la mise en œuvre concrète de la politique éner-

gétique et climatique de la Suisse, en collaboration avec les cantons, les communes et les milieux économiques, ainsi qu'avec les organisations de protection de l'environnement et les associations de consommateurs. Suisse-Energie vise à renforcer l'utilisation des énergies renouvelables et encourage une consommation rationnelle de l'énergie, dans l'industrie, les arts et métiers, le tertiaire et la mobilité.

L'une des missions essentielles de **la division Droit et sécurité (ARS)** est de traiter toutes les questions juridiques concernant l'office. La division rédige des projets de lois ou d'ordonnances, conduit les procédures de consultation, prépare les messages adressés au Parlement et apporte son appui aux parlementaires dans leurs délibérations. La division prépare les décisions d'autorisation dans le domaine de l'énergie nucléaire et approuve les plans de conduites de gaz naturel, d'oléoducs ou encore d'installations électriques, notamment de lignes à haute tension. Elle est aussi responsable de la sécurité structurale, de la surveillance et de l'organisation des plans d'urgence des plus grands barrages que compte la Suisse (plus de 200 ouvrages). Elle pose les principes de la gestion des déchets radioactifs en Suisse et dirige en particulier la procédure de sélection des sites pour le stockage en couches géologiques profondes. Le secrétariat de la Commission de sécurité nucléaire (CSN), sise à Brugg (AG), est rattaché à la division.

La division Organisation et gestion administrative (BWO) assume les fonctions transversales et les services classiques nécessaires au bon déroulement des procédures administratives au sein de l'OFEN.

La section Communication (KOM) est le centre de compétences et l'intervenant majeur de la communication interne et externe de l'OFEN. Elle a pour mission de montrer que l'OFEN est un office fédéral actif, compétent et orienté vers les prestations.

L'Etat-major pilote, coordonne et soutient les travaux nécessaires aux affaires du Conseil fédéral et du Parlement traitées par l'OFEN et mène à bien des évaluations de programmes, de projets et de partenaires de l'OFEN.

Le Secrétariat technique de l'ECom travaille sur mandat de la Commission de l'électricité (ECom), organe indépen-

dant qui surveille le monopole naturel des réseaux d'électricité. En cas de litige concernant les tarifs d'utilisation du réseau ou l'accès à celui-ci, l'ECom statue en tant qu'instance judiciaire. Elle peut également ordonner des baisses ou interdire des hausses de tarifs. Elle observe l'évolution du marché de l'électricité et contrôle la sécurité de l'approvisionnement, en particulier l'état des réseaux électriques. L'ECom tranche les litiges liés à la rétribution à prix coûtant du courant injecté et représente la Suisse dans les organismes de régulation internationaux apparentés. Formée de sept membres, elle est actuellement présidée par Carlo Schmid-Sutter, Landammann du canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures et ancien conseiller aux Etats.

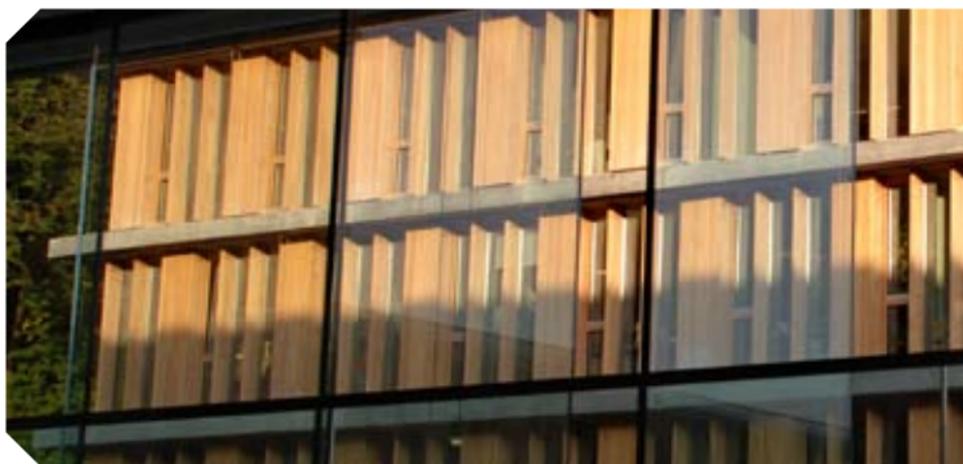


L'OFEN emploie quelque 185 collaborateurs et collaboratrices, pour l'équivalent de 170 postes à plein temps, 4 stagiaires universitaires et 4 apprentis de commerce (état: début 2010). Les femmes représentent 37% de l'effectif total et 19% des cadres. Pour remplir les tâches qui lui sont légalement dévolues, l'OFEN s'appuie sur les vastes connaissances de ses collaborateurs et collaboratrices, reposant aussi bien sur l'expérience pratique que sur la recherche. Dans son personnel, la part d'universitaires et de diplômés de hautes écoles et de hautes écoles spécialisées est ainsi très élevée, puisqu'elle se monte à 75%. Nos collaborateurs et collaboratrices se perfectionnent régulièrement dans leur domaine et sont en contact constant avec les autres acteurs actifs dans l'administration, les milieux économiques, le monde politique, les milieux scientifiques et les ONG.

www.bfe.admin.ch
www.suisse-energie.ch
www.uvek.admin.ch
www.elcom.admin.ch
www.ensi.ch
www.kns.admin.ch
www.esti.ch
www.svti.ch

energeia: le bulletin de l'Office fédéral de l'énergie. L'abonnement est gratuit. Pour s'abonner, une seule adresse: abo@bfe.admin.ch





Le centre administratif du DETEC

Installé dans l'ancien site de la société Gurit-Worbla AG à Ittigen près de Berne, le centre administratif du DETEC offre pas moins de 1100 postes de travail. En plus de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), ses trois bâtiments abritent l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC), l'Office fédéral des routes (OFROU), l'Office fédéral des transports (OFT) et l'Office fédéral du développement territorial (ARE).

Office fédéral de l'énergie OFEN

Mühlestrasse 4, CH-3063 Ittigen, adresse postale: CH-3003 Berne
Tél. +41 (0)31 322 56 11 · fax +41 (0)31 323 25 00
contact@bfe.admin.ch · www.bfe.admin.ch